



Ligue des droits de l'Homme - Concours - édition 2011-2012

Ecoutez-nous !



Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet
75018 Paris
Tél.: 01 56 55 51 00
Fax : 01 42 55 51 21
www.ldh-france.org
ldh@ldh-france.org

Qu'est-ce que la LDH ?

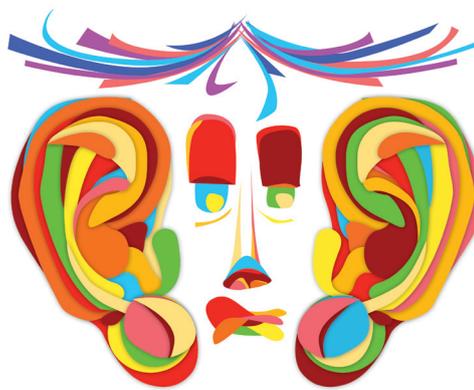
La Ligue des droits de l'Homme est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, la LDH entend bien affirmer que, pour elle, la liberté ne se divise pas, alors même que la démocratie est souvent malmenée, en raison d'une situation de crise politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat
pour les droits de l'Homme
sur un engagement civique et politique

Laique, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs. Elle s'y fixe deux règles : refus des exclusives et respect des partenaires, dans le processus de prise de décision et dans les actions.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie, la LDH est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH) et du Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme (REMDH).



Ecoutez-nous !

Françoise Dumont
Vice-présidente de la LDH, présidente du jury

Article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : « Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Article 13 : « L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix des enfants. »

« Ecoutez-nous ! », tel est donc le thème du prochain « Concours pour la fraternité » qui s'appuie sur ces deux articles de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Comment les enfants – rappelons que le terme vient du latin *infans*, qui signifie « qui ne parle pas » – pourront-ils s'inscrire dans une telle thématique ? Nous ne croyons pas que systématiquement « la vérité sort de la bouche des enfants », mais sachons sortir de notre surdité et de nos certitudes d'adultes pour prendre le risque d'entendre une parole parfois critique, voire déstabilisante.

Il y a fort à parier que des plus petits aux plus grands, enfants et adolescents sauront évoquer les nombreuses situations où, pour toutes sortes de raisons, leur parole et leurs propositions sont insuffisamment prises en compte. Au sein de leur environnement familial, à l'école, dans la vie de la cité... Ils ont des choses à dire sur la façon dont « va ce monde ». Prendre cet autre regard au sérieux, c'est – conformément à ce qui fait la force de la Cide – reconnaître l'enfant comme sujet et l'accompagner dans son chemin vers l'autonomie.

Lors du palmarès 2011, nous avons pu constater que la participation diminue nettement à partir du collège. Espérons que le thème choisi pour 2012 inspirera aussi les plus grands mais, bien entendu, le concours continue de s'adresser aux enfants et aux jeunes des classes de grande section de maternelle jusqu'au lycée. Comme tous les ans également, la participation des instituts médico-éducatifs, des classes spécialisées, des ateliers, des centres de loisirs et des particuliers est la bienvenue.

A vos plumes, pinceaux, ciseaux, ordinateurs et autres technologies donc... car le concours est aussi ouvert à toutes les formes d'expression !

Le concours

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Ecrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, du primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME) mais aussi aux particuliers.

Distinguées en œuvres individuelles ou collectives, les textes sont classés et primés selon sept catégories :

1/ Grande section, CP et CE1

2/ CE, CM1, CM2

3/ 6^e, 5^e

4/ 4^e, 3^e

5/ Lycée

6/ Œuvres étrangères

7/ IME et autres institutions ou classes spécialisées

Le concours comprend une autre catégorie spécifique laissant place à d'autres formes d'expressions individuelles ou collectives :

« Autres œuvres ».

« Ecrits pour la fraternité » :
textes en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson...

Comment procéder ?

→ Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous avant le 2 avril 2012 en joignant la fiche de participation avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

→ Sections et fédérations de la LDH

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives). Envoyez les deux meilleurs textes de chaque catégorie (individuel et collectif) avant le 27 avril 2012 au siège national avec la fiche de participation.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires (format A4 maximum).

« Autres œuvres » :
chansons en musique, DVD, œuvres graphiques, objets...

Comment procéder ?

→ Enseignants, éducateurs ou particuliers / sections et fédérations de la LDH :

Envoyez les œuvres directement au siège de la LDH avant le 27 avril 2012, avec la fiche de participation.

Attention ! Pour des raisons pratiques, la taille des œuvres doit rester raisonnable.

Informations pratiques

- ▶ Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants sur : www.ldh-france.org (rubrique « Concours »)
- ▶ Retrouvez les contacts des sections et fédérations sur www.ldh-france.org (rubrique « La LDH en région »)
- ▶ Contact au siège : communication@ldh-france.org
Ligue des droits de l'Homme – Ecrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 08

la fiche de participation, dûment remplie, doit impérativement être jointe à œuvre

Remise des prix nationale

Les lauréats seront ensuite invités en juin 2012 à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs d'attraction...).

Les œuvres primées seront mises en ligne sur le site de la LDH :

www.ldh-france.org

Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, téléphonez au siège de la LDH au 01 56 55 51 08)

Dates à retenir :

2 avril 2012

Envoi des textes aux représentants locaux de la LDH (sections).

27 avril 2012

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleurs textes (individuel et collectif) de chaque catégorie.

27 avril 2012

Envoi au siège de la LDH des « autres œuvres ».

mai 2012

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

juin 2012

Remise des prix nationale à Paris.

Pour ne pas pénaliser les enfants, n'oubliez pas d'envoyer leurs œuvres dans les temps !

« Filles, garçons, égalité » : bilan et perspectives

A nouveau cette année, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant au vingtième concours des « *Écrits pour la fraternité* » sur le thème « *Filles, garçons, égalité !* ». Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la Ligue des droits de l'Homme et de nombreux enseignants, près de 1 700 jeunes ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

Un travail local

45 sections et fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants, des éducateurs et des établissements, afin de faire participer encore davantage de classes au concours.

85 établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés et des associations ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à de jeunes poètes en herbe. Pour cette édition 2010-2011, petits et grands ont témoigné de leur expérience, de leur regard, de leurs interrogations sur les rapports filles-garçons ou femmes-hommes dans notre société pour mieux déconstruire les préjugés et les représentations présentes dans toutes les sphères...

Près de 300 œuvres, dont une quarantaine d'œuvres graphiques, musicales et/ou vidéographiques ont, dans un premier temps, été primées au niveau local. A l'instar des années précédentes, la remise locale des prix a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

La remise des prix nationale

Le samedi 18 juin 2011, 44 œuvres individuelles (15) et collectives (29) ont été récompensées au niveau national devant familles et enseignants, en présence de membres du jury et de membres du Bureau national de la Ligue des droits de l'Homme.

Nous sommes reconnaissants à la Mairie du 12^e arrondissement de Paris d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans la somptueuse salle des fêtes constituant ainsi cadre agréable et privilégié. La lecture de leur œuvre par les lauréats, la distribution des diplômes et des lots se sont déroulées dans une atmosphère chaleureuse, avant le goûter convivial et coloré.

Une mobilisation à poursuivre

Nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région.

Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme, aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.

Les échos dans la presse

Filles, garçons, égalité, la LDH passe le message.

« "Filles, garçons, égalité" visait à attirer l'attention des plus jeunes, mais aussi des adultes sur les inégalités persistantes entre les sexes, la LDH pointant du doigt "un certain nombre de stéréotypes sexistes", dans divers manuels scolaires, albums de jeunesse et jeux, mais aussi les disparités au niveau des salaires, des emplois, de la représentativité politique. »

(L'Indépendant, mardi 14 juin 2011)

Les beaux écrits des élèves sur la fraternité

« La Ligue des droits de l'Homme a récompensé les élèves qui ont planché sur le thème "Filles, garçons, égalité". »

(La Provence, mardi 14 juin 2011)

Egalité filles - garçons !

« L'objectif est de permettre aux candidats de s'exprimer sur tout ce qui menace le vivre ensemble (violences, sexisme, discriminations...). »

(L'Est républicain, mardi 7 juin 2011)

Des poèmes sur l'égalité

« Cette année, nous avons recueilli essentiellement des œuvres collectives, mais nous notons la participation pour la première fois d'une école du Luxembourg. Le thème imposé était : "Garçon, fille, égalité ?" Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour faire prendre conscience à des enfants de l'égalité garçon-fille. L'année prochaine, la Ligue veut faire plancher les enfants de 7 à 18 ans sur un autre sujet tout aussi intéressant : "Écoutez-nous". »

(Le Républicain lorrain, jeudi 16 juin 2011)

Remerciements

La LDH adresse ses remerciements chaleureux au jury qui a participé à la sélection des œuvres, sous la présidence de Françoise Dumont : Isabelle Cabat-Houssais et Solène de Mix-Cité, Laurence Faron des éditions Talents hauts, Gilles Porte, réalisateur, et Anne Quesemand de la compagnie du Théâtre à Bretelles.

La Ligue des droits de l'Homme remercie ses partenaires pour leur soutien actif, partenaires fidèles mais aussi de nouveaux partenaires du secteur de l'édition jeunesse prônant des valeurs qui nous sont proches, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés :

African Safari, l'aquarium de la Rochelle, l'aquarium Sealand, les éditions du caïman, Casterman, le château de Cheverny, la cité de l'Espace, la cité des Sciences et de l'Industrie, Clairefontaine Rodia, le Conseil général d'Indre-et-Loire, Dargaud, l'Ecole des Loisirs, les éditions Fleurus, les éditions de la Martinière jeunesse, les éditions de l'Atelier, les éditions Lito, les éditions Milan Presse, les éditions Sarbacane, l'espace animalier de la Haute-Touche, l'espace Rambouillet, Gallimard Jeunesse, le Groupe Léa Nature / So'Bio étic, Kindy, la cité de la Mer Cherbourg, Le journal des enfants, Le Monde, Lulu Castagnette, Max Aventure, Moto magazine, les éditions Mouck, le parc animalier de Courzieu, le parc animalier et de loisirs du Cézallier, le parc de Bagatelle, Pilot Europe S.A., la réserve africaine de Sigean, la réunion des musées nationaux, les éditions Rue du Monde, le théâtre Aktéon, Touroparc, les éditions Sarbacane, Universal Music Co Polydor, Walibi Aquitaine, le zoo de Doué la Fontaine, le zoo de Jurques, le zoo La Palmyre, et notre partenaire privilégié pour cette édition : les éditions Talents hauts qui propose des ouvrages pour les enfants contre le sexisme.